

ENS "L'Étang de Gôle"

SYNTHÈSE du Plan de préservation et d'interprétation 2019-2028



Commune de Montcarra



Stéphanie THIENPONT
Études et conseils en environnement
Gestion des milieux naturels

⇒ Informations générales sur l'Espace Naturel Sensible

Dénomination : Étang de Gôle

Identifiant ENS : SLO13

Labellisation : Site labellisé Espace Naturel Sensible en 2003

Territoire géographique : Bas-Dauphiné

Commune(s) concernée(s) : Montcarra

Canton : La Tour-du-Pin

Principaux milieux naturels présents : Milieux aquatiques - Boisements humides – Prairies – Cultures intensives

Principaux enjeux : Zone humide – Faune et flore patrimoniale – Diversité des activités présentes

Surface zone d'observation : 131,4 ha

Surface zone d'intervention : 51,6 ha

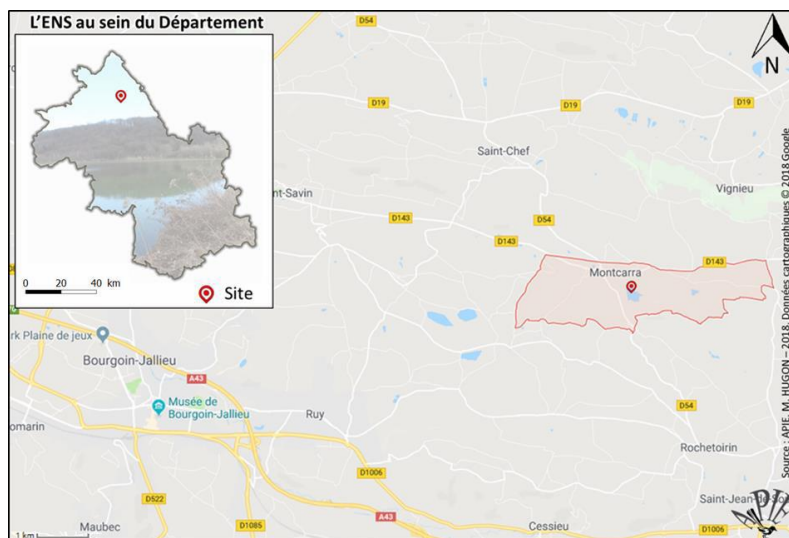
Propriétaires Zone d'intervention : Commune de Montcarra → 60 % / Propriétaires privés → 40 %

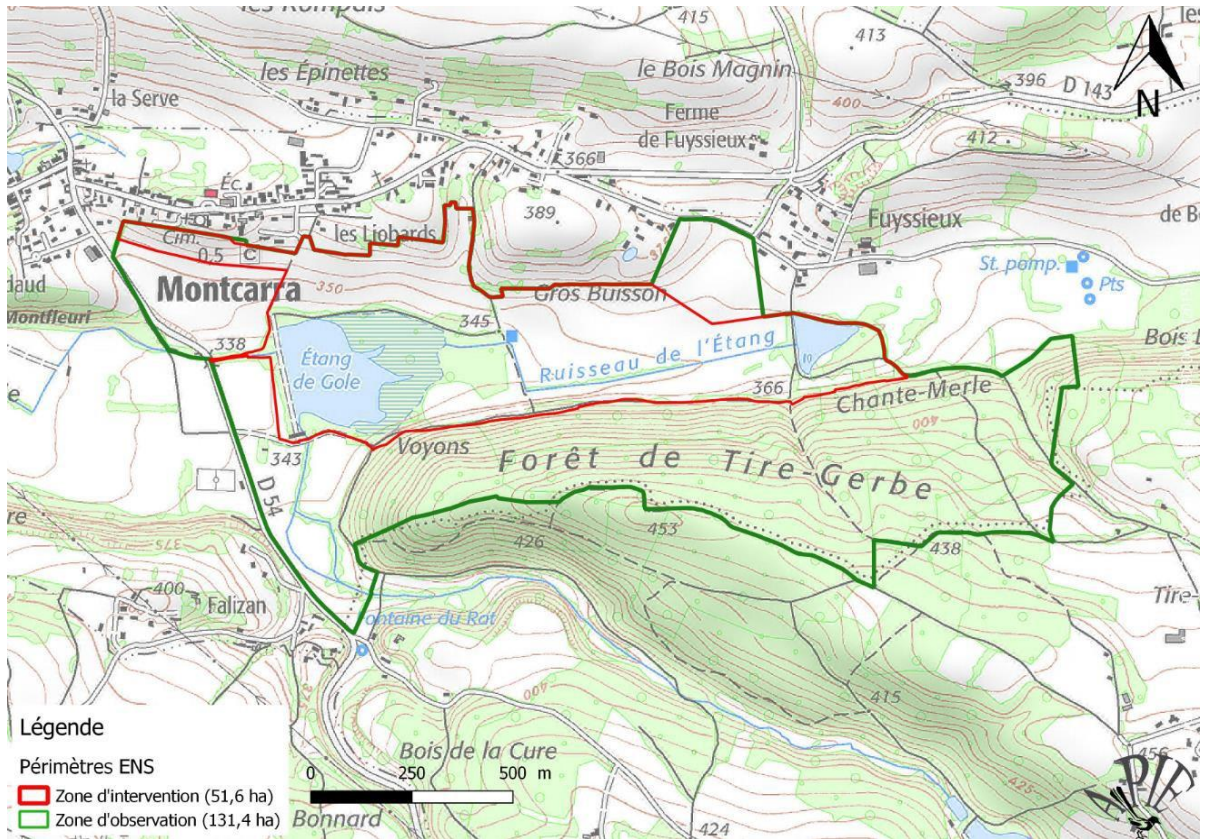
Gestionnaire : Commune de Montcarra

Référent départemental : Thierry Porte

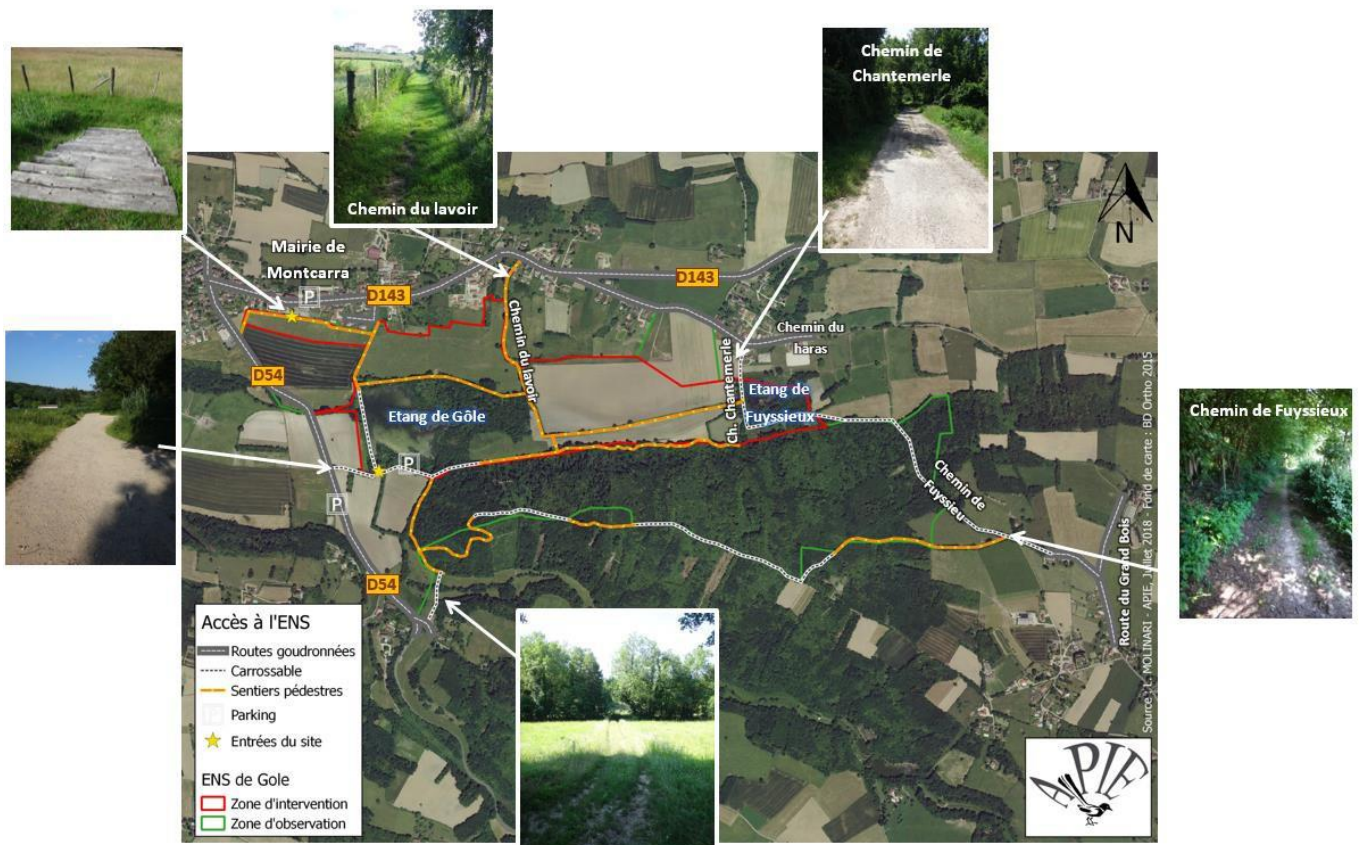


⇒ Localisation





⇒ Les accès à l'ENS

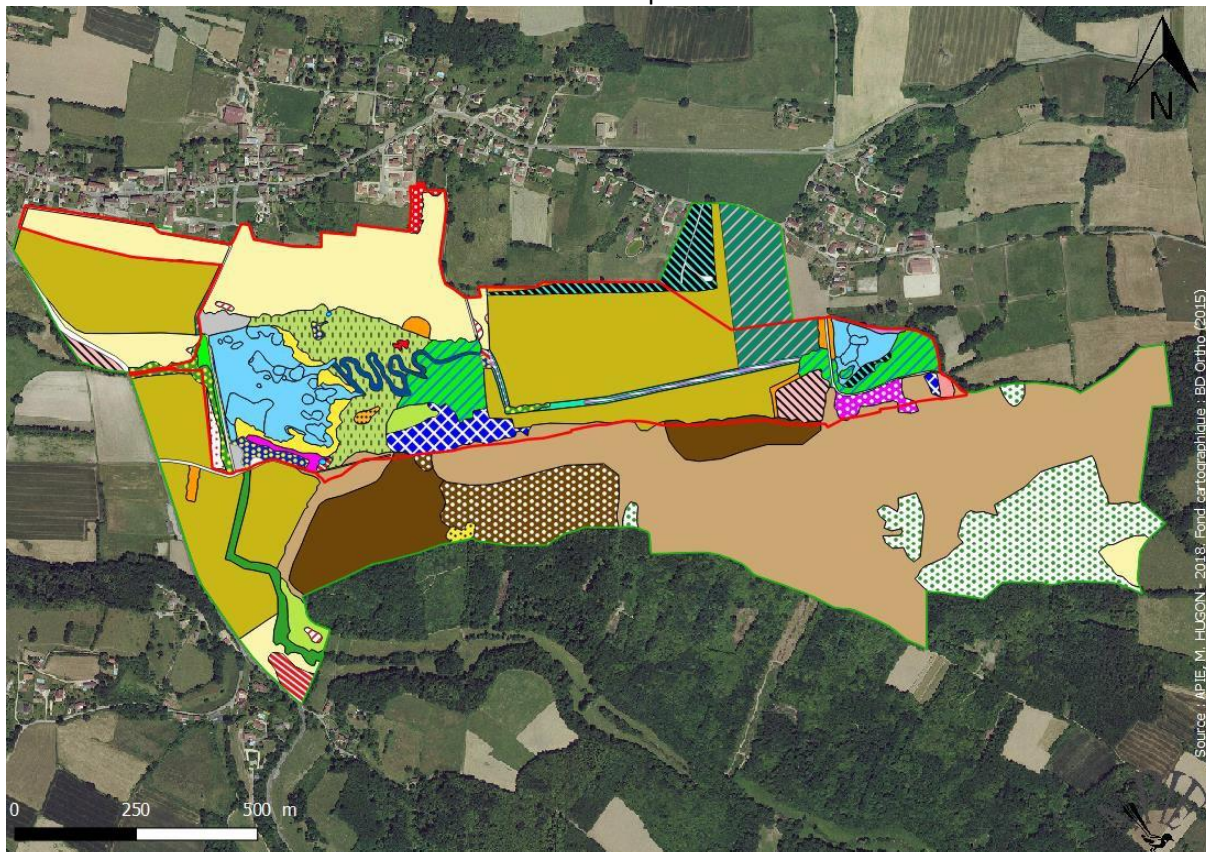


⇒ Les activités socio-économiques

- ✓ Pêche de loisir
- ✓ Agriculture
- ✓ Exploitation forestière
- ✓ Chasse
- ✓ Promenade
- ✓ Activités de découverte de la nature

⇒ Les milieux et les espèces

42 habitats élémentaires ont été identifiés au sein du périmètre de la zone d'observation de l'ENS.



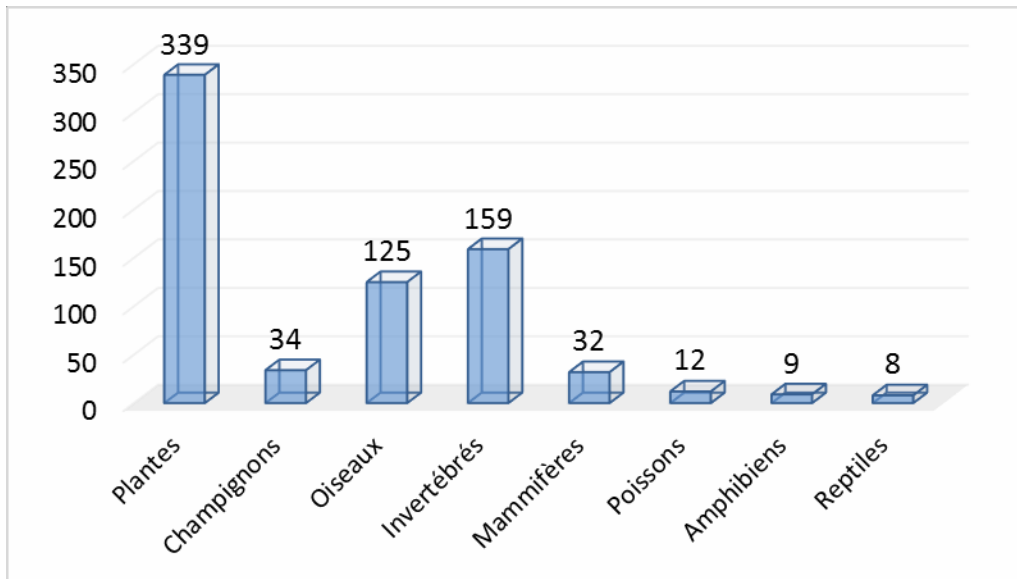
Légende

Habitats

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Aulnaie marécageuse à sous-bois partiellement colonisée par le Solidage (H5 et H30) ■ Bois des ruisseaux et sources à Frêne élevé et Auline glutineux (H4) ■ Ruisseau de l'étang en situation boisée (H12, H4 et H5) ■ Ripisylve résiduelle à Frêne élevé et Auline glutineux colonisée par le Solidage (H4, H12, H30 et H13) ■ Ripisylve résiduelle à Frêne élevé et Auline glutineux (H4 et H12 et H13) ■ Hêtraie à Luzule blanchâtre à faciès de Châtaignier (H1 et H2) ■ Hêtraie à Luzule blanchâtre à faciès de Châtaignier dégradée par la présence de Robinier faux-acacia (H1, H2 et H33) ■ Chênaies et charmaies sessiflores acrophiles à Anémone des bois (H3) ■ Fourrés hydrophiles des marais eutrophes à saules et Bourdaine (H7) ■ Fourrés d'Aubépine et d'Eglantier (H6) ■ Fourrés mésophiles addiphiles à Genêt à balais (H8) ■ Fourrés mésophiles à Ronce en mélange avec le Solidage (H6 et H30) ■ Eaux mésotrophes (H16) et herbiers aquatiques associés (H17 à H23) ■ Mares (H14, H15 et H17) ■ Caricière à Lâche paniculée en cours de fermeture et dégradée localement par le Solidage (H26, H7 et H30) ■ Roselière à Marisque en cours de fermeture (H24 et H7) ■ Roselière à Marisque colonisée par le Solidage (H24 et H30) ■ Roselière à Phragmite commun (H25) ■ Roselière à Phragmite commun bordant le ruisseau de l'étang colonisé par la Berle dressée (H25, H13 et H23) ■ Roselière à Phragmite commun en cours de fermeture et/ou dégradée par le Solidage (H25, H7 et H30) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Friches et ourlets herbacés hydrophiles (H27 et H28) ■ Ourlets herbacés hydrophiles dégradés par le Solidage et colonisés par les ronces (H27, H6 et H30) ■ Ourlets herbacés nitrophiles à Grande Ortie (H29) ■ Prairie de fauche plantiaire subatlantique (H12) ■ Prairie à Avoine élevée colonisée par la Vergerette annuelle (H12 et H34) ■ Prairie de fauche colonisée par le Solidage et en cours de fermeture (H12, H6 et H30) ■ Bandes enherbées à Avoine élevée colonisées par le Solidage et/ou le Sorgho d'Alep (H12, H30 et H31) ■ Prairie pâturée mésophile à Brome mou avec Crételle (H9) ■ Prairie riche en Dactyle aggloméré (H11) ■ Prairie pâturée hydrophiles à Jonc glauque (H10) ■ Haies riches en espèces indigènes et bocage (H32) ■ Prairie améliorée à Ray-grass (H36) ■ Formations spontanées de Robinier faux-acacia (H33) ■ Verger à hautes tiges et prairie fleurie colonisée par diverses espèces exogènes (H35, H37, H30 et H34) ■ Petits parcs et jardins (H38 et H42) ■ Monocultures intensives de taille moyenne (1-25 ha) (H39) ■ Sentiers et réseaux routiers (H40 et H41) |
|---|---|

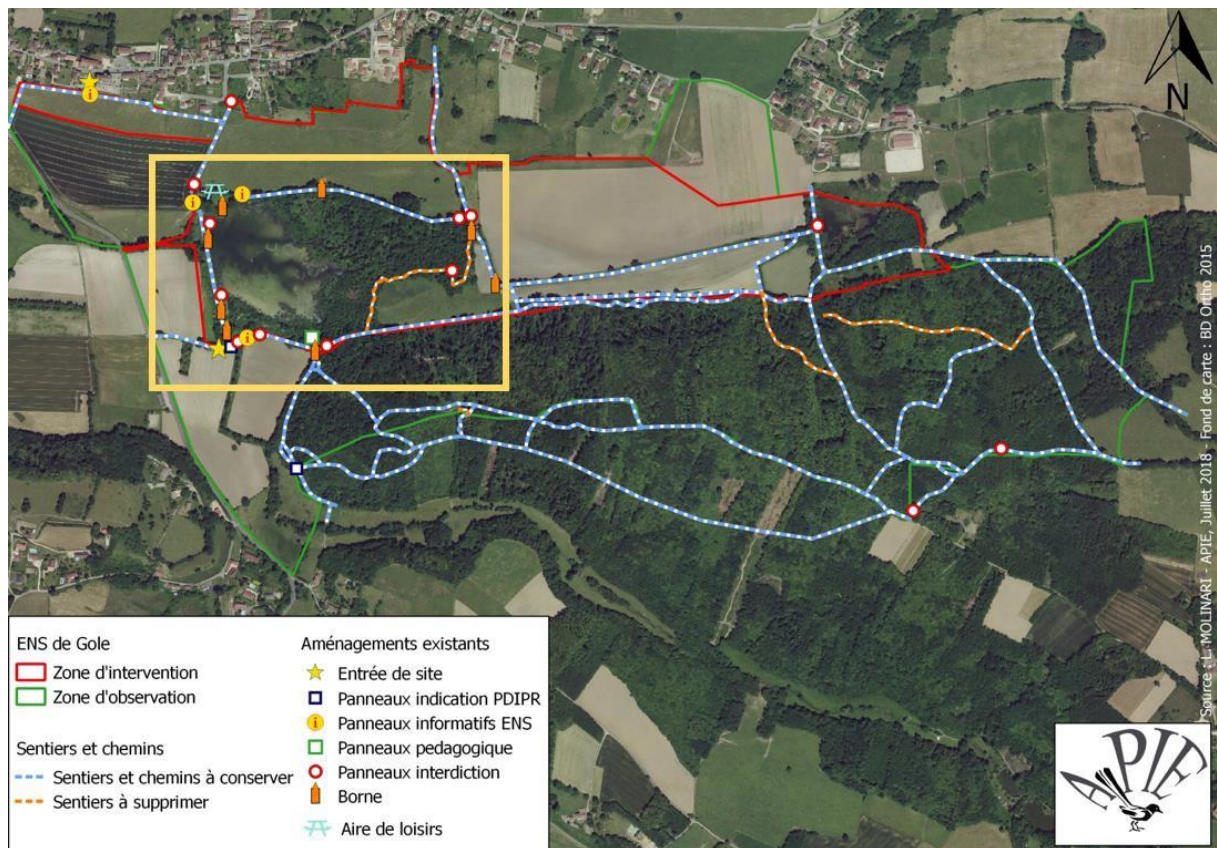


339 espèces végétales, 345 espèces animales et 34 espèces de champignons sont présentes sur l'ENS de l'Étang de Gôle.





⇒ **Les aménagements pour l'accueil du public**



⇒ Synthèse des enjeux

L'ENS de l'Étang de Gôle présente une mosaïque de milieux divers à hygrométrie variable : étangs et leurs herbiers aquatiques, boisements humides, forêts acidiphiles, prairies plus ou moins hygrophiles, bocages, mégaphorbiaies... Ces habitats sont favorables à de nombreuses espèces, notamment de milieux humides.

Parmi les habitats remarquables, les étangs mésotrophes sont communautaires au titre de la DHFF. Ils offrent un contexte favorable à de nombreuses espèces d'oiseaux mais aussi à des reptiles comme la Tortue Cistude protégée aux niveaux « Rhône-Alpes » et de l'Isère et inscrite à la DHFF. De nombreux habitats annexes sont également « communautaires » voire « prioritaires », comme la cladiaie.

Parmi les espèces animales et végétales présentes, 162 possèdent un statut patrimonial. Deux tiers des espèces patrimoniales sont des oiseaux.

D'un point de vue fonctionnel, les différents habitats présents sur l'ENS constituent un réservoir de biodiversité important pour de nombreuses espèces. Le rôle de corridor aquatique des ruisseaux est également essentiel. La Forêt de Tire-Gerbe représente également un corridor important pour la trame verte. Ces différents éléments sont identifiés au SRCE mais aussi dans le cadre du Contrat unique de la Bourbre.

La connaissance du patrimoine naturel de l'ENS de l'Étang de Gôle est assez fine, en lien notamment avec les données acquises au cours des deux premiers plans de gestion. Les enjeux de connaissance du patrimoine naturel portent principalement sur le suivi global et régulier du site, qui permet d'évaluer la réponse des espèces et des milieux à la gestion mise en place. Cela apporte des arguments lors de l'évaluation de la gestion mise en œuvre au terme du présent plan de préservation et d'interprétation.

Le site présent à proximité de l'école communale, et facile d'accès depuis le parking de l'église, offre un cadre agréable permettant une sensibilisation aux enjeux du patrimoine naturel présent sur l'ENS. Par ailleurs, cet ENS, situé à proximité de Bourgoin-Jallieu, peut être localisé assez aisément à partir du moment où l'on se renseigne un minimum en amont.

La signalétique doit être complétée pour une meilleure lisibilité du site, notamment pour :

- l'accès au site au niveau de la table d'orientation,
- la boucle faisant le tour du site où la confusion règne au niveau de la sente empruntant le bois de la queue d'étang.

Le sentier actuel permet toutefois d'avoir une bonne vision du site et de ses enjeux. La mare pédagogique constitue un enjeu important pour les animations scolaires. La zone de la table d'orientation permet également de visualiser le site au sein du paysage. Enfin, l'observation depuis la jetée peut permettre l'observation de différentes espèces d'oiseaux, voire de cistudes notamment en lien avec la présence de solariums artificiels.

Il est important de continuer les actions de sensibilisation sur le site, notamment pour préserver la faune d'un éventuel dérangement.

L'existence de différentes activités sur le site permet une bonne appropriation de l'ENS par les usagers mais nécessite une certaine vigilance vis-à-vis des impacts avérés ou potentiels sur le milieu (tableau ci-dessous).

Activités socio-culturelles	Enjeux liés aux activités socio-culturels
Pêche de loisir	Appliquer une gestion halieutique compatible avec la conservation du patrimoine naturel
Élevage	Favoriser le développement d'un élevage local
Agriculture intensive : monocultures céréalières	Limiter l'utilisation d'intrants, de pesticides et de produits phytosanitaires, limiter l'érosion des sols entraînant le colmatage accéléré de l'Étang de Gôle via le ruisseau de l'Étang
Sylviculture	Prendre en compte la préservation du patrimoine naturel forestier dans la gestion forestière
Chasse	Poursuivre l'action de régulation des ragondin et l'entretien des réflecteurs. Assurer le respect de la réglementation (l'ACCA compte un garde-chasse veillant aux bonnes pratiques)
Randonnée pédestre	Canaliser le public en établissant un cheminement clair, sensibiliser aux enjeux de conservation du patrimoine naturel, tenir à jour le livret pédagogique
Parcours de santé	Faire respecter le règlement de l'ENS, assurer le ramassage des déchets par le public
Connaissance scientifique	Assurer le suivi scientifique du site et recueillir des données naturalistes locales
Conservation du patrimoine historique	Conserver et valoriser le patrimoine historique
Animation pédagogique	Poursuivre les animations pédagogiques
Urbanisme	Limiter l'étalement urbain et le mitage

⇒ **La gestion du site de 2020 à 2029**

Objectifs à long terme	Objectifs du plan	Opérations de gestion	Opérations de gestion
A - Assurer la bonne qualité de l'eau, des écosystèmes aquatiques et la fonctionnalité du continuum hydrophile	A-1 Assurer le maintien en bon état de conservation de l'écosystème "étang"	TU1	Rehausser les murets du déversoir de l'Étang de Gôle
		TU2	Réaménager la pêcherie de l'étang de Gôle
		TE1	Entretien de la pêcherie de l'étang de Gôle
		TE2	Vidanger l'Étang de Gôle
		TU3	Mettre en assec prolongé l'Étang de Gôle
		TU4	Rempoissonner l'étang de Gôle
		AD1	Faire une demande de classement de l'étang de Gôle en enclos piscicole
		TU5	Mettre en place des grilles en entrée et en sortie de l'étang de Gôle suite au classement en enclos piscicole
		TU6	Reprendre le système de vidange de l'Étang de Fuyssieux
		TU7	Vidanger et mettre en assec prolongé l'étang de Fuyssieux
		TU8	Créer une surverse permanente avec déversoir de crue de l'étang de Fuyssieux
		AD2	Mettre en place des baux ruraux avec des clauses environnementales
		SE1	Réaliser une visite annuelle de surveillance du barrage des étangs et de leurs ouvrages de vidange
		TE3	Réguler les ragondins présents sur les étangs de Gôle et Fuyssieux
		SE2	Réaliser un suivi annuel des oiseaux communs selon le protocole STOC
		SE3	Réaliser un suivi quinquennal des libellules
		SE4	Réaliser un suivi quinquennal des amphibiens
		SE5	Réaliser un inventaire de la population de Cistude d'Europe
		SE6	Réaliser un inventaire des herbiers aquatiques
		SE7	Réaliser un suivi quinquennal par photographie des paysages de l'ENS
SE8	Réaliser un inventaire des mollusques		
TU9	Élargir la bande de végétation bordant le ruisseau de l'étang		
TU10	Planter des boutures de saules au niveau du ruisseau de l'étang afin de faciliter le développement de la ripisylve		

	A-2 Restaurer la naturalité et la fonctionnalité des ruisseaux et des ripisylves	TE4	Appliquer une gestion différenciée au niveau du ruisseau de l'étang
		TU11	Installer des pompes permettant d'éviter la pénétration du bétail dans le ruisseau au niveau du verger
		SE9	Réaliser un état des lieux de l'écomorphologie (SMG niveau R) du ruisseau de l'étang
		SE10	Réaliser une étude de la qualité de l'eau sur l'ENS
	A-3 Limiter les points de conflits sur la RD54	TE5	Remplacer les réflecteurs le long de la RD54 en cas de besoin et faucher régulièrement autour
		PI1	Organiser une rencontre avec le service des routes du Département et l'ACCA pour la coordination entre la fauche et le retrait des réflecteurs
		TE6	Contrôler et entretenir au besoin la passerelle à faune le long du ruisseau sous le pont de la RD54
	A-4 Développer et conserver un réseau de mares	TU12	Créer deux mares sur le secteur "Gros Buisson"
		TE7	Entretien régulièrement les mares
		SE3	Réaliser un suivi quinquennal des libellules
		SE4	Réaliser un suivi quinquennal des amphibiens
	B - Augmenter la biodiversité forestière	B-1 Maintenir la prise en compte de la biodiversité dans la gestion de la forêt de Tire-Gerbe	AD3
SE11			Réaliser une cartographie de la gestion des boisements
PI2			Transmettre la plaquette de bonnes pratiques de sylviculture auprès des nouveaux propriétaires forestiers
SE2			Réaliser un suivi annuel des oiseaux communs selon le protocole STOC
SE12			Réaliser un inventaire des champignons
SE13			Cartographier l'aire de répartition des espèces végétales exotiques envahissantes
B-2 Préserver le boisement humide en queue d'Étang de Gôle et en périphérie de l'Étang de Fuyssieux		TE8	Laisser les boisements humides des parcelles publiques en libre évolution sur l'ENS de l'Étang de Gôle
		SE14	Cartographier l'aire de répartition des espèces végétales patrimoniales

C - Disposer d'un paysager bocager fonctionnel	C-1 Développer le réseau de haies et préserver les arbres têtards	TU13	Planter des haies sur le secteur "Gros Buisson"
		TE9	Entretien des haies sur le secteur " Gros Buisson "
		TU14	Supprimer deux arbres têtards en limite de barrage de l'étang de Gôle
		TU15	Créer des arbres têtards en bordure du ruisseau de l'étang
		TE10	Entretien des arbres têtards
		SE2	Réaliser un suivi annuel des oiseaux communs selon le protocole STOC
	C-2 Maintenir les prairies	AD4	Mettre en place une convention de pâturage au niveau du verger avec un cahier des charges respectueux de l'environnement
		TU16	Mettre en place une clôture pour permettre un pâturage extensif au niveau du verger
		TE11	Entretien de la clôture du verger
		TE12	Entretien des arbres du verger
		TE13	Entretien par le broyage la végétation du barrage et la prairie du verger pour les refus de pâturage
SE13	Cartographier l'aire de répartition des espèces végétales exotiques envahissantes		
D - Développer une activité pédagogique et maîtriser la fréquentation	D-1 Maintenir une activité pédagogique sur le site	TE14	Entretien du chemin sur le barrage de l'Étang de Gôle
		PI3	Réaliser une journée d'animation grand public par an
		PI4	Poursuivre les animations scolaires dans le cadre de la campagne "A la découverte des ENS"
		TU17	Mettre en place un éco-compteur temporaire pour apprécier la fréquentation du site
		TU18	Améliorer l'accessibilité à la mare pédagogique
		PI5	Mettre en place d'hôtel à insectes avec l'école communale au niveau du verger
		TU19	Ajouter un panneau "Fonctionnement hydraulique de l'étang"
		PI6	Compléter le livret de découverte de l'ENS par de nouvelles stations à Gros Buisson et à l'Étang de Fuysieux
	D-2 Gérer la fréquentation et communiquer sur l'ENS	TU20	Installer une rampe pour faciliter l'accès au sentier boucle court
		TU21	Compléter la signalétique du site

	D-3 Conserver et valoriser le petit patrimoine "bâti"	TE15	Assurer l'entretien courant des secteurs accessibles au public de l'ENS
		TE16	Entretien la signalétique ENS
		PI7	Réaliser un article annuel dans le bulletin municipal sur l'ENS afin de le faire connaître
E - Garantir la protection de l'ENS et le respect de la réglementation	E-1 Assurer le respect de la réglementation	TU22	Mettre en place un aménagement permettant d'éviter que le ruisseau détériore le mur en pisé du lavoir
		PO1	Faire respecter les prescriptions de l'ENS lors de l'organisation d'évènements culturels
		PO2	Assurer la surveillance du site
		PO3	Effectuer des opérations ponctuelles de Police de l'environnement
		PO4	Faire respecter la qualité et la quantité de l'empoissonnement en conformité avec la réglementation
		TE17	Ramasser les déchets sur l'étang en respectant la phénologie des espèces
		TE18	Évacuer les dépôts de déchets
F -Gérer le site au travers de la politique ENS	F-1 Maintenir une veille foncière	TE19	Mettre en place les panneaux B7b interdisant les engins motorisés dans l'ENS et entretenir cette signalétique
		AD5	Créer une zone de préemption sur la zone d'observation
		AD6	Réaliser une veille foncière
	F-2 Mettre en œuvre le PPI 2019-2028 et préparer le suivant	AD7	Acquérir la parcelle 453 et modifier la zone d'intervention en intégrant les parcelles 453 et 398
		AD8	Assurer la mise en œuvre technique et financière des opérations du plan
		AD9	Alimenter annuellement un tableau de suivi des actions
		AD10	Rédiger un bilan annuel des opérations réalisées
Op. trans.	Évaluer le plan de préservation 2019-2028 et rédiger le plan 2029-2038		